

Amaury Duret

Sorbonne Université/Iremus

Recherches en musique et composition : diversité des compétences et fertilité des interactions.

Les métiers de chercheur et de compositeur font appel à des compétences différentes, enseignées et validées par des institutions spécifiques. On observe cependant l'émergence de réponses institutionnelles à ce qui apparaît comme étant la nécessité d'un dialogue entre ces champs d'activité par le biais de formations favorisant la porosité des compétences, avec par exemple la formation de doctorats de création que l'on peut retrouver dans certaines universités ou établissements musicaux supérieurs. Cependant, si ces réponses ont le grand mérite d'exister il est à noter qu'elles ne concernent pour l'instant que des établissements d'enseignement supérieur tels que le CNSMDP ou les universités et ne semblent pas, du moins institutionnellement, s'étendre à des établissements tels que les conservatoires municipaux ou régionaux.

Le lien entre recherche et composition peut à première vue ne pas sembler aller de soi et l'on pourrait à l'inverse penser l'exercice de la composition comme une pratique plus relative à des problématiques poétiques individuelles qu'à des champs de recherches académiquement identifiés. Cela serait cependant resserrer l'enjeu créatif autour de la seule individualité du compositeur et oublier les interactions multiples et fécondes entre la création et les champs de recherche lui étant associés. En effet, considérer le chercheur non comme un étranger mais comme un partenaire ou, selon les cas, un acteur de la composition, tend à dépasser l'aspect individuel de certaines problématiques compositionnelles pour ressaisir ces dernières au travers de questionnements collectifs. On observe en effet, et ce depuis plusieurs décennies, que les enjeux de la création musicale se nourrissent des recherches en musique autant qu'ils les provoquent. Si l'on pense historiquement à l'importance des recherches sur le son ayant émergées dans la seconde moitié du XX^e siècle – on pense notamment aux travaux de compositeurs tels que Schaeffer ou Stockhausen mais aussi de compositeurs-chercheurs comme Jean-Paul Risset –, les problématiques actuelles de composition touchant notamment à l'emploi et à l'écriture des nouvelles technologies en musique – temps réel, synthèse sonore, composition algorithmique, installations interactives – ne peuvent également se penser sans les recherches qui leur sont associées. En outre, les travaux de recherche liés à des perspectives analytiques, esthétiques, historiques et sociales permettent une compréhension critique et diachronique des écritures et des matériaux indispensable au travail des compositeurs. La notion de recherches en musique semble ainsi elle-même à élargir ou du moins à préciser dans le sens d'une forme d'interdisciplinarité incluant, en plus des recherches strictement musicales et techniques, les recherches s'intéressant à la musique à la fois comme objet physique mais aussi comme pratique contextualisée et déterminée historiquement et socialement.

Cette contribution se propose donc de réfléchir aux raisons précises qui fondent la nécessité d'un dialogue entre les recherches en musique et les activités de composition au travers d'une réflexion en interrogeant les conditions de possibilités et les modalités. Dans un premier temps seront évoqués quelques aspects historiques du rapport fructueux entre recherches musicales et composition, nous permettant ainsi de resituer cette question au sein d'un cadre historique et conceptuel plus large. Sera ensuite abordée la manière dont certains enjeux actuels liés à la composition contemporaine se nourrissent des recherches en musique et les nourrissent en retour. Nous réfléchirons notamment à ces interactions autour de la question de l'informatique musicale et de ses multiples potentialités artistiques et scientifiques. Pour finir, nous évoquerons l'importance de favoriser le dialogue entre compétences musicales et compétences de recherche au sein des formations à la composition dispensées dans les établissements musicaux.

Références :

- DELIEGE, Célestin, *Cinquante ans de modernité musicale*, Liège, Mardaga, 2012
- GERANDO, Stéphane de, « À propos de l'oeuvre pour bande seule de Jean-Claude Risset », *L'éducation musicale*, No. 507-508, 2003, pp. 33-36, pp. 30-33
- GERANDO, Stéphane de, *L'œuvre musicale contemporaine à l'épreuve du concept*, Paris, L'Harmattan, 2012
- LEVY, Fabien, *Le compositeur, son oreille et ses machines à écrire*, Paris, Vrin, 2013

Biographie :

Amaury Duret est doctorant en musicologie à Sorbonne Université sous la direction de Danielle Cohen-Levinas. Ses recherches sont consacrées à l'étude des filiations de gestes compositionnels entre la musique de la période médiévale et celle de la seconde moitié du XX^e siècle, au moyen de l'analyse des convergences entre les théories et les pratiques de la composition propres à chacune de ces périodes. Il est en parallèle étudiant dans la classe de composition et nouvelles technologies de Stéphane de Gérando au conservatoire du 5^e arrondissement de Paris, au sein de laquelle il mène un travail de mise en relation entre écritures de l'instrumental et écritures de l'électronique à travers la composition d'œuvres en liens avec des aspects algorithmiques.